

**Une occupation gauloise du IV^e siècle av. J.-C.
découverte sur le site de Maniviele, Le Vernet
(Haute-Garonne)**

Jean-Jacques Grizeaud

► **To cite this version:**

Jean-Jacques Grizeaud. Une occupation gauloise du IV^e siècle av. J.-C. découverte sur le site de Maniviele, Le Vernet (Haute-Garonne). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, AFEAF, 2006, 24, pp.47-50. halshs-02518808

HAL Id: halshs-02518808

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02518808>

Submitted on 29 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNE OCCUPATION GAULOISE DU IV^e SIÈCLE AV. J.-C. DÉCOUVERTE SUR LE SITE DE *MANIVIELE*, LE VERNET (HAUTE- GARONNE).

Jean-Jacques GRIZEAUD
INRAP - G.S.O. - UMR. 5608 Toulouse

Cadre géographique et circonstance de l'intervention.

Le site de *Maniviele* est localisé à l'ouest du bourg du Vernet, à proximité du ruisseau, dit, du *Lissié*, à une distance de 1500 m du cours actuel de l'Ariège. L'opération archéologique qui a été effectuée en septembre 2004, s'intègre dans l'ensemble des investigations archéologiques qui ont été menées par les personnels de l'INRAP, en amont du projet d'aménagement de la RN.20 sud (déviation du Vernet), réalisées par la Direction Départementale de l'Équipement. Les vestiges archéologiques ont été découverts préalablement à la fouille, lors du diagnostic qui a été réalisé sur le tracé de la future déviation, suivie d'une phase d'évaluation complémentaire réalisée en septembre 2003, qui allait permettre de préciser le contexte archéologique des lieux (Lelouvier, 2004).

RÉSULTAT

Une concentration importante de mobilier céramique, piégée dans un niveau de recouvrement argileux très foncé, a été avec la découverte d'un puits, un facteur déterminant dans la reconnaissance du site. Le décapage pratiqué sur cette partie du tracé routier n'a pas révélé d'indices pertinents relatifs à l'organisation même de l'habitat. Seuls, deux aménagements matérialisaient l'existence d'une occupation, implantée en bordure de chenal : un puits à eau et un aménagement de sol de galets qui lui est associé.

Le **chenal**, premier aménagement repéré lors de cette opération, est celui qui nous a fourni l'essentiel du mobilier recueilli sur le site. Le relevé des coupes stratigraphiques, a permis de restituer un profil longitudinal et transversal de cette dépression naturelle, d'une huitaine de mètre de largeur ainsi qu'un modèle qui témoigne de la dynamique de ses comblements successifs.

L'analyse carpologique, démontre que l'environnement du chenal durant son activité comportait une couverture végétale assez faible¹ bordé de pâture ou de prés, en lisière de forêt à couvert végétal peu dense. Les lieux semblent avoir été plus ou moins entretenus par l'homme qui fréquentait ce chenal, pour venir y puiser en partie, l'eau, nécessaire à ses besoins domestiques. Pour des raisons qui nous échappent encore aujourd'hui, ce secteur du site à l'environnement marécageux, a été en partie assainie à un moment donné. La dépression, dont la profondeur estimée pour l'époque est d'environ 0,50 m, a été utilisée comme zone de rejet. Malgré la grande fragmentation des céramiques qui sont réparties sur plusieurs mètres de longueur sous forme d'épandage, le mobilier dans l'ensemble est assez frais. Cette observation indique que celui-ci a été recouvert peu de temps après qu'il ait été déposé comme remblai dans le chenal. Néanmoins, l'usure ou l'absence de l'épiderme constaté notamment sur les céramiques fines, nous informe que certaines pièces ont été en contact avec un foyer ou un incendie avant d'être jetés. Après le remblaiement partiel du chenal, un puits a été aménagé. Ce fait nous démontre que la création d'un point d'eau était jugé utile sur ce secteur.

Le **puits** de *Maniviele* est la seule structure du site représentant un ensemble clos et homogène. Sa reconnaissance dans l'encaissant était facilitée grâce à son comblement de nature argileuse, compact et sombre. Le puits a été installé dans le substrat graveleux et son creusement semble avoir été réalisé depuis le Sud, ou une rampe d'accès a bien été identifiée (fig.1). Les parois

¹ Etude carpologique de Frédéric Durand (EHESS)

inférieures de la fosse présentent un profil encaissé et un plan plus ou moins quadrangulaire. La base du cuvelage est constituée de quatre gros pieux en chêne d'une section qui varie de 15 à 20 cm et qui délimite un bassin rectangulaire de 1,10 m sur 0,70 m (fig.2). Des planches, disposées sur champ, ont servi à maintenir les parois instables du substrat. La partie inférieure du cuvelage, du fait de son immersion permanente où apparaît la nappe phréatique, était particulièrement bien conservée. La partie supérieure -hors d'eau- n'était matérialisée que par une trace ligneuse brune organique, imprimée dans l'argile visible uniquement sur la coupe stratigraphique. Une argile grise, très pure, remplissait le fond du puits. Ce niveau matérialise un comblement lent qui s'est produit durant toute l'activité du puits, jusqu'à son abandon. Dès lors, des comblements successifs se sont opérés. Avec l'érosion des parois très friables, des galets mêlés à de la grave ont été entraînés vers le fond, se superposant à des dépôts argileux hétérogènes.

Un premier effondrement de la paroi Ouest, qui avait conservé un profil encaissé, scelle le fond du puits et semble correspondre à un abandon partiel de celui-ci. Trois grandes séquences relevées en coupe stratigraphique et que l'on peut détailler dans l'ordre chronologique, vont alors se succéder. Un dépôt primaire très argileux et hétérogène, de couleur gris clair, semble témoigner une étape intermédiaire ou le puits, après effondrement, a pu être utilisé. Intervient ensuite un dépôt secondaire très hétérogène de nature argileuse, brun-gris, s'intercalant avec des niveaux de cailloutis et galets provenant de la surface.

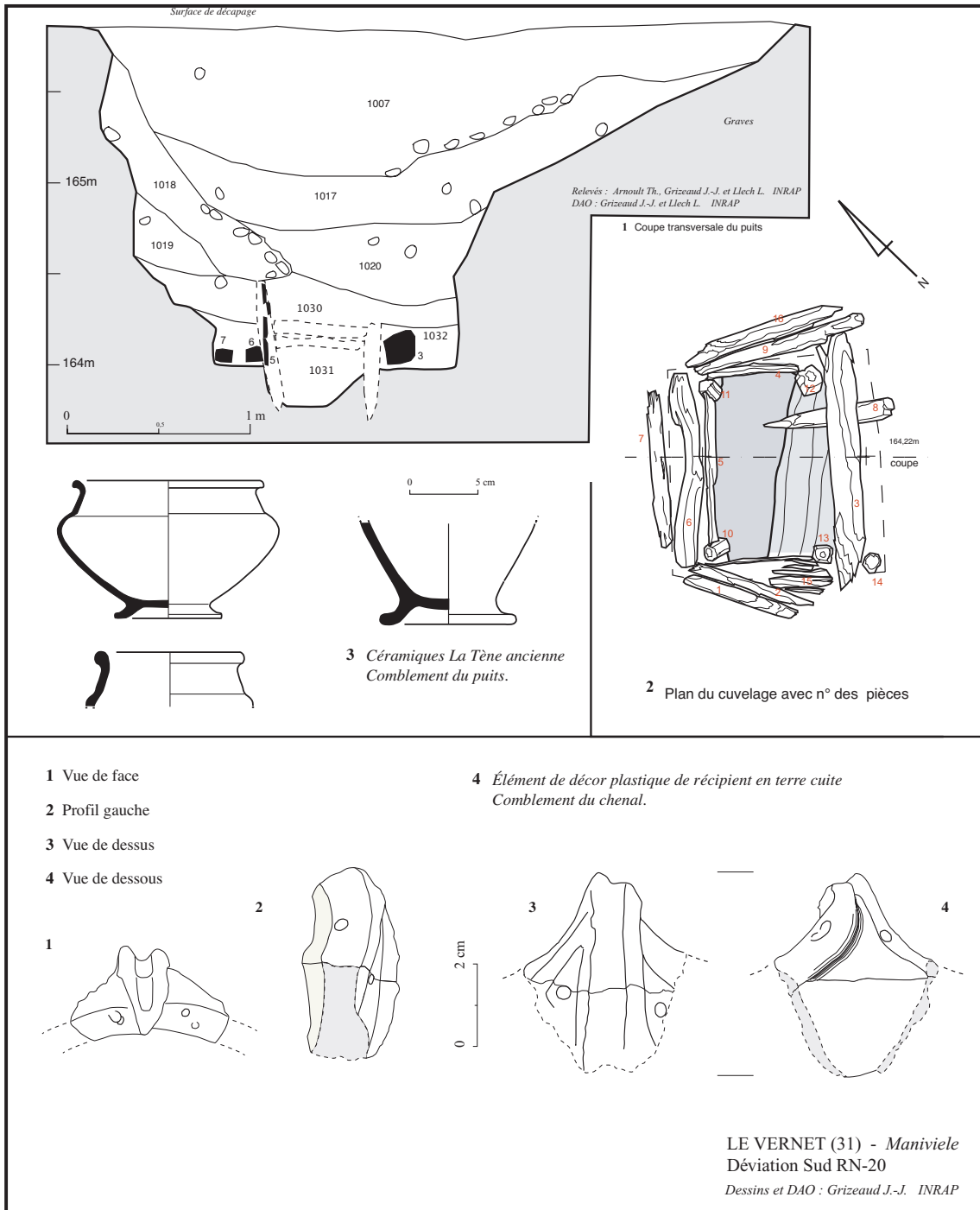
Un aménagement de sol constitué de galets, a été dégagé et relevé sur une surface horizontale de 70 m². Cet aménagement qui se superpose au tracé du chenal, a été mis en évidence, grâce à une concentration importante de galets de calibres divers, sur une épaisseur moyenne de 0,20 m. Une limite régulière constituée de galets de plus gros volume, a été suivie sur une douzaine de mètres. Quelques fragments céramiques de petite taille ont été recueillis lors de la fouille. Cet aménagement semble constituer un niveau de sol qui peu être mis en relation avec l'utilisation du puits. La relation stratigraphique ayant été coupé entre ce sol et le puits lors de l'évaluation archéologique il nous est difficile aujourd'hui d'argumenter cette hypothèse et de la documenter avec précision. Néanmoins, on peut envisager que la grave et les galets qui ont servi à l'aménagement de ce sol aient été extrait, lors du creusement du puits. Un petit creusement de poteau a été dégagé à l'extrémité Nord-Ouest de celui-ci, indiquant la présence d'une structure en bois.

CONCLUSION

La fouille ne concerne qu'un des abords immédiats de ce qui semblerait être un établissement rural implanté au bord d'un chenal, dont l'existence est attestée, mais dont la localisation et l'étendue reste à préciser à ce jour. La fouille n'a semble t-il fait qu'effleurer le site proprement dit. L'artisanat est relativement bien représenté avec l'activité du filage et/ou du tissage. La meulerie et l'égouttage pour la fabrication du fromage ou le filtrage d'autres substances, avec des vestiges de foyer, témoignent des tâches domestiques qui sont révélées à travers ces matériaux.

À défaut d'avoir livré des vestiges liés à l'habitat comme les fondations des maisons ou des annexes, le site fournit un lot important de matériel qui est composé en grande majorité de fragments céramiques de tradition indigène. La grande fragmentation (3194 fgts) n'a pas permis de reconstituer des profils complets. Sur cet échantillonnage, Le Nombre Minimum d'Individu est représenté par 221 formes identifiées. 154 individus concernent les vases fermés, 61, les formes ouvertes et 6 individus regroupent les récipients à pâte claire, en particulier les cruches de type Massalliète². Le mode de cuisson, s'opèrent en grande majorité en atmosphère réductrice. Le quartz ou le mica est largement utilisé comme dégraissant, selon les catégories de récipients. Le répertoire des décors est classique et très représentatif des périodes protohistoriques généralement relevées. Impressions digitées pour les décors plastiques appliqués sur une légère surépaisseur de pâte, ou traits obliques incisés. Ces décors concernent principalement les vases fermés à pâte grossière ou semi grossière et sont toujours placés à la jonction col panse, avec une belle finition au niveau du bord.

² D'après une expertise de Michel Bats, il pourrait s'agir d'imitations.



Un fragment de terre cuite à décor plastique zoomorphe, soulève quelques interrogations quant à l'identification de cet objet (fig.4). L'appartenance de cet élément à une jatte à bords festonnés est néanmoins avancée par l'auteur. Si cette interprétation était fondée, l'exemplaire de Maniviele représenterait la découverte la plus méridionale connue à ce jour. Ces récipients, dont l'utilisation reste imprécise, sont en effet assez bien représentés dans le nord de la France ainsi qu'en Belgique.

Une jatte carénée à pied annulaire, seule forme archéologiquement complète relevée sur le site, est un des indices marqueur chronologique (fig.3). L'absence d'amphore pour les importations ou de certaines caractéristiques morphologiques pour ce qui concerne la céramique indigène, - pas de coupes couvercles et rareté des cordons sur les vases pourtant bien représentés au premier âge du Fer - sont des indications pertinentes qui nous permettent de dater le site au IV^e siècle avant notre ère.

L'utilisation des meules plates est également un critère d'ancienneté, sachant que l'emploi de la meule rotative qui fait son apparition vers le IV^e – III^e siècle av. J.-C. en Languedoc occidental et central ne se généralise qu'au II^e siècle av. J.-C.

Le corpus céramique recueilli sur le site est peu documenté dans la région pour cette période de La Tène ancienne. La production céramique est comparable à celle de la gaule interne et soulève donc des questions de nature historique et culturelle qui sont liées à la typo-chronologie de l'échantillonnage. En effet, des comparaisons extrarégionales se sont imposées pour cette identification.

La découverte remarquable de ce mobilier au faciès laténien bien marqué, en territoire *Volque Tectosage*, constitue dès lors une référence dont il faudra tenir compte dans les réflexions et problématiques à venir sur le sujet. Une certaine concordance est cependant à signaler avec l'horizon d'occupation 2a, 2b de l'habitat du *Cluzel* voisin de quelques kms (Muller, 1979). Comparaisons également relevées avec les sites Aquitains du *Pétreau* à Abzac et des *Grands Vignes* à Sainte-Florence en Gironde (Barraud et al., 1986) et (Sireix, 1989) ou le site de *Saint-Martial-de-Ribérac* en Dordogne (Bolle et al., 1998). Nous signalerons l'existence d'un niveau daté de la même période découvert à quelques centaines de mètres au Nord (Tchéremissoff et al., 2005).

La datation du puits pratiquée sur les bois de cuvelage par dendrochronologie (-24),³ est en contradiction avec l'occupation du site. Le référentiel dendrochronologique étant à créer sur la région pour la période concernée, une nouvelle confrontation des données issues de ce puits, pourrait être tentée dans les années à venir, à mesure que ce référentiel se constituera en région Midi-Pyrénées. Parallèlement, une datation par radiocarbone (C.14) a été programmée.

Le colmatage important des limons alluviaux, avec par endroits, 1,30 de recouvrement dans cette partie de la basse vallée de l'Ariège, rend hasardeuse en surface, toute identification de ces habitats protohistoriques. En l'absence d'aménagements en creux conséquent comme les fossés, ou la concentration de matériaux, leur détection sur ce secteur est quasi nulle, aussi bien en prospection pédestre, qu'aérienne.

Bibliographie

BARRAUD et al., 1986 : BARRAUD (D.), CASSEN (S.), SCHWALLER (M.), SIREIX (C.). — Sauvetages archéologiques sur le site du Pétreau à Abzac (Gironde). In : *Revue Aquitania*, tome IV, 1986, p. 3 à 37.

BOLLE et al., 1998 : BOLLE (A.), FOUÉRE (P.), GOMEZ DE SOTE (J.). — Âge du Bronze et Tène ancienne sur la déviation de « Saint-Martial-de-Ribérac » (Dordogne). In : *Revue Aquitania*, tome XV, 1997-1998. p. 7 à 25.

LELOUVIER et al. 2004 : LÉLOUVIER (L.-A.), BRUXELLES (L.), LAGARRIGUE (A.), ONEZIME (O.) — *Le site protohistorique de Maniviele (Le Vernet, Haute-Garonne)* ; rapport d'évaluation archéologique. INRAP - GSO, SRA Midi-Pyrénées, Toulouse, novembre 2003. 27 p., 8 fig.

MULLER, 1998 : MULLER (A.). — Le Cluzel (Toulouse Haute-Garonne) du Bronze final au deuxième Âge du Fer. Bilan des fouilles 1968-1987. In : *Revue Aquitania*, tome XV, 1997-1998. p. 27 à 65.
Sireix, 1989 : SIREIX (C.). — Le site protohistorique des « Grands-Vignes II » à Sainte-Florence (Gironde). In : *Revue Aquitania*, tome VII, 1989. p. 7 à 24.

TCHÉREMISSOFF et al., 2005 : TCHÉREMISSOFF (Y.), LAGARRIGUE (A.), MARTIN (H.). — « Canségala », commune du Vernet (31), Des occupations du Bronze ancien/moyen, du Bronze final/premier Âge du Fer et du second Âge du Fer. DFS de fouille-INRAP, 2005.

³ Christelle Bellingard